



Société de gymnastique, Complexe sportif du Val St Martin 44210 Pornic
 Siège social : Maison des associations 4 rue de Lorraine 44210 Pornic
 Adresse mail : optimist.gymnastique@gmail.com

INFORMATIONS ASSURANCES DES GYMNASTES (risque R2)

(à remplir même si vous êtes majeur sauf « représentant légal »)

Pour les licenciés UFOLEP, le club a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective multirisques adhérents association qui comprend la garantie « responsabilité civile » obligatoire et la garantie individuelle accident de base conformément à l'article L.321-4 du Code du sport. Vous pouvez si vous le souhaitez, compléter cette garantie individuelle accident de base en souscrivant à une garantie optionnelle CIP (cf tableau ci-dessous).

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option1	CIP option 2	CIP option 3
Frais de soins accident	7.623€	7.623€	7.623€	7.623€
Prothèse dentaire	336€/dent	336€/dent	336€/dent	336€/dent
Lunettes de vue et lentilles	610€	610€	610€	610€
Prestations complémentaires	305€ 458€ pour les licenciés UFOLEP	1525€	1525€	1525€
Invalidité permanente -de 1 à 50% -de 51 à 100%	30.490€ x taux 91.470€ x taux>50% Maximum 60.980€	76.225€ x taux 228.674€ x taux>50% Maximum 152.450€	76.225€ x taux 228.674 x taux>50% Maximum 152.450€	76.225€ x taux 228.674 x taux>50% Maximum 152.450€
Décès par accident	6.098€ 7.623€ pour les licenciés UFOLEP	15.245€	30.490€ +7.623€ au conjoint+3.812€ par enfant à charge (maxi 60.980€)	6.098€ 7.623€ pour les licenciés UFOLEP
Tarif pratiquant	1,32€	27,06€	39,06€	25,06€

Je soussigné(e)..... père/mère ou majeur (rayer la mention inutile) domicilié(e) à représentant légal de (nom et prénom du mineur)

accepte les conditions de la garantie « individuelle accident » de base dont la notice d'information de garanties et de prix est affichée au sein du club ainsi que sur le site internet du club. Cette garantie de base est comprise dans la cotisation annuelle.

J'ai pris connaissance de la possibilité de souscrire une CIP et je souhaite souscrire à une des 3 options CIP suivantes et j'ajoute le montant de cette option à la cotisation :

- 27,06€ Complémentaire individuelle option 1
- 39,06€ Complémentaire individuelle option 2
- 25,06€ Complémentaire individuelle option 3 (pour les mineurs)

- Je suis informé que la notice spécifique individuelle accident de la MAC est à ma disposition sur le site internet du club
- j'ai pris connaissance de l'importance de retourner au plus vite avec date et signature le bulletin nominatif d'adhésion à la licence que me remettra le club après l'inscription et le non respect entrainera une exclusion temporaire des cours d'entraînement jusqu'au retour du bulletin daté et signé

Date et signature manuscrite obligatoires du licencié ou du représentant légal si mineur